

Madame Elsa LANG RIPERT, présidente du conseil scientifique, ouvre la séance à 9h45

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2020

Le procès-verbal de la séance du 21 janvier 2020 est soumis au vote et **approuvé à l'unanimité** des membres présents ou représentés.

2 – BQR (évaluation et point sur les demandes « au fil de l'eau »)

Lors de la séance du conseil scientifique en date du 21 janvier 2020, cinq aides ont été attribuées pour un montant total de 6 702 €.

Ce jour, trois appels à projets qui ont fait l'objet d'une demande de complément d'informations et deux nouveaux dossiers hors BQR doivent être examinés par le conseil.

Madame Elsa LANG RIPERT présente les différents projets sollicitant un soutien financier :

- manifestation « Accompagner la migration : des représentations à l'action » qui aura lieu les 26 et 27 novembre 2020 organisée par madame Caroline RAULET-MARCEL. La demande porte sur des frais de restauration à hauteur de 1 750 €.
À l'unanimité, les membres du conseil scientifique octroient la somme demandée, soit 1 750 €. Cependant, la réponse qui sera faite à la porteuse du projet, devra mentionner que le conseil s'est longuement interrogé sur le bien-fondé du prestataire envisagé et indiquer que d'autres choix sont possibles pour diminuer le coût total des frais de restauration et notamment la restauration universitaire du site rue Charles Dumont.
- projet « le musée imaginaire de Frédéric DARD » présenté par monsieur Hugues GALLI. La demande porte sur une contribution aux droits de reproduction d'œuvres pour un montant de 500 €. Soumis au vote du conseil, le soutien financier est accordé à hauteur de la somme demandée, soit 500 € (4 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions).
Le conseil s'interrogeant sur l'effectivité de la dépense, monsieur Gracian DIDIER indique qu'un point sur le réalisé sera porté à l'ordre du jour du prochain conseil scientifique.
- projet « motivations des étudiants internationaux venant étudier dans le système universitaire français » présenté par madame Cathy PERRET. La demande porte sur le recrutement d'un contractuel afin de travailler sur l'analyse statistique pour un montant de 2 800 €. Après le nouvel examen de la demande et à la lumière des nouveaux éléments portés à la connaissance du conseil, le projet est soumis au vote et le financement n'est pas accordé (0 voix pour, 6 voix contre, 3 abstentions).
- demande de madame Joëlle DEMOUGEOT-LEBEL pour sa participation au congrès de l'association internationale de pédagogie universitaire (AIPU) qui aura lieu du 19 au 22 mai 2020 à Québec. Elle sollicite un soutien financier à hauteur de 774 € pour ses frais de mission.
À l'unanimité, les membres du conseil scientifique octroient la somme demandée, soit 774 €.
- demande de madame Emmanuella DI SCALA pour sa participation à la conférence internationale Science Society and Didactic qui aura lieu les 28 et 29 avril 2020 à Cracovie. Elle sollicite un soutien financier à hauteur de 500 € pour ses frais de mission.
À l'unanimité, les membres du conseil scientifique octroient la somme demandée, soit 500 €.

À l'issue de l'examen des dossiers présentés ce jour, le montant total du financement accordé s'élève à la somme de 3 524 €.

Le montant total attribué depuis le début de l'année est de 10 226 €, avec la répartition suivante : 5 236 € en fonctionnement et 4 990 € en masse salariale.

La présidente du conseil scientifique instaure un échange concernant le traitement des demandes « au fil de l'eau ». Pour rappel, elle précise que la règle, arrêtée lors de la dernière séance du conseil, était d'attribuer au maximum 70% du budget total annuel en début d'année civile et les 30 % restants lors de la réunion du mois de juin.

Le conseil décide de conserver la règle du traitement des demandes lors des deux réunions annuelles d'évaluation des BQR en incitant les porteurs de projets à déposer leurs projets le plus tôt possible. Cependant, une demande reçue au fil de l'eau pourra être transmise aux membres du conseil si elle ne pouvait pas être anticipée et si le montant des crédits disponibles permet d'octroyer l'aide sollicitée sans diminuer la répartition précédemment établie.

3 – Définition d'axes de recherche

Madame Elsa LANG RIPERT informe les membres du conseil qu'en l'absence exceptionnelle de Madame Martine Jacques, chargée de la mission Recherche, ce point de l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance du conseil scientifique.

Elle invite les membres présents à réfléchir sur des propositions de thématiques de recherche dès à présent afin d'apporter des propositions concrètes lors de la prochaine réunion.

Monsieur Jean-François GIRET souhaiterait que le conseil fonde ces travaux sur la typologie des projets précédemment financés.

Madame Lucie CORBIN indique que les critères d'évaluation des demandes BQR devraient également faire l'objet d'un nouvel examen afin de les affiner.

Prenant acte de ces demandes, la présidente du conseil scientifique indique que les formulaires d'appels à projets seront transmis aux membres du conseil pour qu'un travail en amont soit réalisé et que les projets déjà financés seront répertoriés afin d'éclairer la réflexion des membres du conseil.

4 – Questions diverses (date de la journée de la recherche)

Madame Elsa LANG RIPERT informe les membres du conseil que la journée de la recherche de l'INSPE aura lieu le jeudi 18 juin 2020 et signale que les porteurs des projets qui ont obtenu un financement en 2019 seront sollicités pour présenter leurs travaux.

En l'absence d'autres questions diverses et l'ordre du jour étant épuisé, la présidente du conseil scientifique lève la séance à 11h20 tout en informant les membres du conseil de la date prévisionnelle de la prochaine réunion qui se déroulera le mardi 2 juin 2020 à 14h00.

La Présidente du conseil scientifique

Elsa LANG RIPERT